

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00344 Numéro SIREN : 827 530 049 Nom ou dénomination : A.L.M.
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2021 sous le numéro de dépôt 12034

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 845	1 701	144	412
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	800 000		800 000	800 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		801 845	1 701	800 144	800 412
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
ACTIF CIRCULANT	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	369		369	369
	Capital souscrit appelé, non versé				
ACTIF CIRCULANT	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	4 550		4 550	1 252
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	4 919		4 919	1 621
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		806 764	1 701	805 063	802 033

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	11 375	11 375
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	495 600	495 600
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(45 425)	(30 110)
	Résultat de l'exercice	(11 593)	(15 316)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	449 956	461 550
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	180 193	222 124
	Emprunts et dettes financières divers	171 794	116 079
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 120	2 280
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	355 107	340 483
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	805 063	802 033
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(11 593,48)	(15 315,64)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		355 107	160 703
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		80	

Procès-verbal de l'AGO ANNUELLE

A.L.M.

Société par actions simplifiée

Au capital de 11 375 €

53, promenade des Patis 77420 CHAMPS SUR MARNE

77420 CHAMPS SUR MARNE

RCS MEAUX 827 530 049

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 AOUT 2021

L'an 2021,

Le 21 AOUT,

A 12 heures 30,

Les associés de la société A.L.M., société par actions simplifiée au capital de 11 375 euros (onze mille trois cent soixante-quinze euros), divisé en 45 000 actions de 25 centimes d'euros (vingt-cinq centimes) euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la Présidence.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur DOS SANTOS JORDAO Albino,

Madame JORDAO Leonor,

Monsieur OSCAR José Marcio.

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 45 000 actions, soit la totalité des actions, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur DOS SANTOS JORDAO Albino, Président associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la Présidence,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la Présidence,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion établi par la Présidence,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la Présidence.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION

Au regard des résultats de l'exercice, la Présidence propose d'affecter le résultat de l'exercice en de la manière suivante :

Report à nouveau : (11 593) euros

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidence et décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 11 593 euros de la manière suivante :

Report à nouveau : (11 593) euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidence.

Certifié conforme

La Présidence

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Joubert', is written over a horizontal line.